



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : SC/ FD /NM/19-02-2019

Orange SA
78 rue Olivier de Serres
75015 PARIS

A l'attention de Madame Valérie Le Boulanger
Directrice des ressources humaines Groupe

Paris, le 19 février 2019.

Objet : Assises de la rétribution et du pouvoir d'achat

Madame,

Les analyses que nous avons menées sur la rétribution montrent que plus de 50 paramètres impactent la rétribution et le pouvoir d'achat des personnels du Groupe Orange, dont une trentaine sont « hors salaire ». Certains sont liés à la législation et s'appliquent à l'ensemble des personnels. D'autres sont liés aux statuts des personnels (salariés de droit privé / fonctionnaires) ou à leur appartenance, soit à la maison mère, soit à une filiale. Enfin, certaines dispositions ne sont accessibles qu'à celles et ceux qui ont les moyens d'épargner, qui peuvent bénéficier des remises aux personnels ou encore qui connaissent les dispositifs de prise en charge de certains remboursements par l'entreprise.

La multiplicité de ces paramètres est évidemment une source de complexité qui empêche les collaborateurs du Groupe d'avoir une vision claire de leur rétribution et de leur pouvoir d'achat, que ne résout pas entièrement le BSI (Bilan Salarial Individuel), et même de comprendre leur bulletin de paie. Cela a été remis en évidence lors du passage au prélèvement à la source, qui a suscité de nombreuses questions.

Or, la complexité nuit à la compréhension, et donc à la confiance, mais aussi à l'équité : celles et ceux qui ne connaissent pas toutes les « ficelles » se voient privés de certains avantages dont ils et elles pourraient pourtant bénéficier. Certaines mesures dont ne bénéficient que les collaborateurs de la maison mère pourraient en outre être étendues à l'ensemble des personnels du Groupe, voire s'appliquer de manière automatique afin de limiter les transactions consommatrices de temps et de ressources (comme par exemple le remboursement de lunettes pour travail sur écran).

Ouvrir des « Assises de la rétribution et du pouvoir d'achat »

Parmi les différents éléments qui impactent la rétribution et le pouvoir d'achat, bon nombre font déjà l'objet, ou pourraient faire l'objet, d'une négociation avec les représentants du personnel.

C'est pourquoi nous vous proposons l'ouverture d'assises de la rétribution et du pouvoir d'achat avec les représentants des personnels de la maison mère et des filiales.

.../...

.../...

De telles assises permettraient :

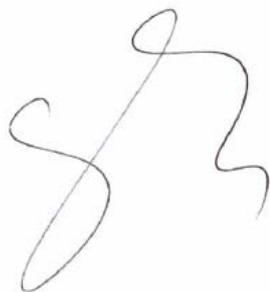
- de faire le point sur toutes les sources de complexité inutile ou d'iniquités ;
- d'identifier les sujets précis sur lesquels il est possible d'ouvrir des négociations, ou qui peuvent s'intégrer aux négociations habituellement pratiquées au sein du Groupe (NAO salaires, protection sociale, intéressement et participation...), avec l'objectif, chaque fois que c'est possible, de corriger les inégalités et/ou de simplifier les règles ;
- d'améliorer chaque fois que nécessaire l'information délivrée aux personnels.

Une telle démarche bénéficiera à l'ensemble des personnels, mais aussi à toutes les équipes RH. Plus de simplicité et d'équité, c'est en effet moins d'erreurs à corriger ou d'explications individuelles à donner, mais aussi par exemple des mobilités simplifiées entre maison mère et filiales. Elle sera aussi la preuve d'un dialogue social mature, sur une thématique dont on sait combien elle est importante pour toutes et tous.

De telles assises pourraient être co-construites avec les organisations syndicales volontaires pour participer à leur élaboration, en proposant par exemple des intervenants externes susceptibles d'éclairer le débat (chercheurs ayant travaillé sur la question des principes de rétribution / engagement des salariés, RH ayant mené des démarches d'amélioration des principes de rétribution pour qu'ils soient mieux perçus par les personnels...) ou des animations d'ateliers.

Aussi, nous espérons que vous donnerez une suite favorable à notre demande, et restons à votre disposition pour échanger sur ce projet.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.



Sébastien Crozier
Président de la CFE-CGC Orange



François Dechamps
Commission Rétribution de la CFE-CGC Orange